

Décision

Générale

colonial

Décision n° 594 accordant un congé administratif de sept mois à passer en France à M. Bonthonneau, administrateur adjoint de 3e classe des colonies

n° 594

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 juin 1938

Numéro JO
n° 499 du 30/06/1938

Date du numéro
30 juin 1938

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de sept mois à passer en France est accordé à Al. Bonthonneau (Pierre), administrateur-adjoint de 3e classe des colonies en service à la Côte française des Somalis.